

En tant qu'établissement hospitalier, vous souhaitez faire une prise en charge pour votre patient assuré à l'APGIS, et le dispenser de l'avance de frais, l'APGIS a mis en place plusieurs solutions :

- Demande en ligne sur [l'Espace Professionnel](#)
- Transmission de la prise en charge par :
  - Mail : [pechospi@apgis.com](mailto:pechospi@apgis.com)
  - Fax : 01.49.57.16.02
  - Courrier : APGIS, 12 rue Massue 94684 Vincennes Cedex